



Désaccord avec expert après vol de voiture

Par **AdelineZ**, le **09/06/2016** à **14:16**

Bonjour donc voilà je me suis fais voler ma voiture dans la nuit du 2 au 3 mai, retrouvé brûlé le lendemain, c'était une 307 phase 2 de 2006 avec un peu plus de 117000km qui était impeccable au niveau de la carrosserie et qui été très bien entretenue mécaniquement comme le démontre le CT qui a été fait le 2! C'était un diesel 110cv. L'expert me propose 3500 alors que sur les site que j'ai consulté les voiture avec les même critères sont vendus 4500 ou plus celle qui sont à 3500 sont plus ancienne et ont plus de km que faire car ma voiture je dois la remplacer pour mon travail je transporte des enfants donc je ne peux acheter une voiture en mauvais état et c'est l'argent du remboursement qui va me permettre d'en racheter une merci pour vos réponses futures

Par **chaber**, le **09/06/2016** à **15:47**

bonjour

L'expert retient la valeur dite Argus et non la valeur d'un véhicule de remplacement identique que l'on peut trouver sur le marché.

Les assureurs dans les contrats ne garantissent que cette valeur; la valeur de remplacement est retenue, souvent après, apres discussions avec l'expert, lorsque les dommages sont consécutifs à un accident non responsable au titre de l'art 1382 du code civil.

Néanmoins il est toujours possible de discuter en apportant des éléments susceptibles de faire remonter la côte tels que factures

Par **AdelineZ**, le **09/06/2016** à **16:01**

l'expert ma expliquer que justement elle n'était plus coter à largus et que justement il se base par rapport au prix de vente sur le marché des vehicule d'occasion et cela ne correspond de pas du coup, je lui ai fourni les facture des 4 pneu Michelin récemement changer (6mois) celle de l'installation d'un attelage etc et les factures d'entretien en plus

Par **chaber**, le **09/06/2016** à **16:44**

vous pouvez aussi lui transmettre vos trouvailles de prix